



**Procès Verbal du second conseil des écoles du RPI de
Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin le jeudi 16 février 2017
20h30 au Bouchet-Mont-Charvin**

Présents :

Mme Lanaud, M. Guidon, M. Zuccone, M. Loyez, Mme Lathuille, Mme Josserand,
Mme Tilloloy, Mme Zuccone, M. Hardy, Mme Richard, M. Bonifacj, Mme Bibollet, M. Breuillot, Mme
Lechaux

Excusés : Mme Ville, Mme Tocqueville, Waterreus Elodie, Mme Aussel, Mme Sadoux, Mr Gilson, M.
Strappazon

INTRODUCTION

Adresser à chacun d'entre vous, de la part de l'ensemble de l'équipe enseignante, tous nos
meilleurs vœux pour cette nouvelle année : que le projet de réhabilitation de nos écoles aboutisse !

Nous tenons à adresser des remerciements tous particuliers à nos mairies qui font vraiment de leur
mieux pour être à l'écoute de nos besoins et tâcher de les satisfaire: l'agrandissement des locaux
à Serraval avec l'utilisation de l'appartement de l'étage (qui a été rendu par son locataire), on y
trouve maintenant une salle des maîtres, une cuisine, des sanitaires et un bureau de direction,
l'autre partie de l'appartement est utilisée par le personnel mairie pour stocker et préparer les
activités, ceci a permis de désencombrer la salle du bas qui maintenant sert de salle pour le
périscolaire (meilleure sécurité avec l'utilisation de l'interphone), meilleure qualité avec les tables et
les chaises (l'ensemble du matériel a été déménagé) mais aussi pour les TAP le midi ou encore de
salle supplémentaire pour les enseignants sur le temps scolaire. C'est un gain indéniable en qualité
de travail mais avec de vraies améliorations de nos conditions de travail. Le financement du cycle
piscine (qui sera plus lourd cette année car plus d'élèves et plus de séances), tous les travaux
réalisés mais nous aurons l'occasion d'en parler plus loin. Au nom de tous, merci.

I. INFORMATIONS GENERALES

1. Rappel sur le calendrier scolaire:

Nous allons entamer, au retour des vacances de février qui démarrent demain soir, la quatrième
période de l'année, et oui déjà, qui comportera 6 semaines d'école. Elle débutera le lundi 06/03 et
se terminera le vendredi 14/04. Les vacances de printemps débuteront le samedi 15 avril et se
termineront le lundi soir 1^{er} mai. Je serai déchargée les lundis et les mercredis matins 08/03, 15/03
et 05/04.

Jours fériés :

Le lundi 01 mai, le lundi 8 mai (ce qui tombe mal car je ne serai donc pas déchargée pour la direction
ces deux semaines là), le jeudi 25 mai (ascension) avec un pont jusqu'au dimanche soir, le lundi 05
juin (pentecôte).

Pour information, nous aurons école jusqu'au vendredi 7 juillet inclus cette année pour une reprise
le lundi 04 septembre.

2. Effectifs à ce jour et carte scolaire

117 (112) élèves : 74 (68) à Serraval et 43 (46) au Bouchet-Mont-Charvin répartis comme suit :
10 PS / 14 MS / 19 GS / 14 CP / 17 CE1 / 14 CE2 / 11 CM1 / 18 CM2

OU

10 PS et 14 MS soit 24 PS-MS

19 GS et 6 CP soit 25 GS-CP

8 CP et 17 CE1 soit 25 CP – CE1

14 CE2 et 5 CM1 soit 19 CE2 – CM1

6 CM1 et 18 CM2 soit 24 CM1 – CM2

A la rentrée 2017, nous devrions accueillir 14 PS – 10 MS - 14 GS – 20 (+1 ?) CP – 14 CE1 – 16 CE2 (-1 ?) – 14 CM1 – 11 CM2 soit 72 (74) à Serraval de la PS au CE1 et 41 (43) au Bouchet, Effectif total de 114 (117)

Contre donc 117 aujourd'hui, stabilité voire très légère baisse.

Cette année nous n'apparaissions plus en suivi à la baisse, confirmation de Mme Lanaud qui était présente à la réunion.

Mme TILLOLOY demande aux municipalités de continuer de refuser toute dérogation pour inscrire des enfants dans une autre école afin de garantir notre avenir.

3. Inscriptions scolaires :

Cette année, les inscriptions en petite section se feront à partir du lundi 10 avril jusqu'au 22 avril.

Les parents doivent se présenter à leur mairie avec les pièces suivantes :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : anti-diphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique

Ils seront ensuite contactés par mail ou par téléphone par la directrice pour l'admission de leur enfant, où ils se présenteront à l'école munis :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

Ces démarches ne sont demandées que pour la première inscription de l'enfant dans l'école concernée (déménagement ou Petite Section). Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

Comme l'an passé, les futurs élèves de Petite Section pourront visiter leur classe, accompagnés de leurs parents, lors de deux demi-journées, au mois de juin.

4. Point sur la fréquentation du RPI :

La circulaire interministérielle relative à la prévention de l'absentéisme scolaire (circulaire n° 2014-159 du 24-12-2014) fait de la prévention de l'absentéisme une priorité absolue et rappelle que si chaque élève a droit à l'éducation, ce droit a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire.

Cette circulaire rappelle également que conformément aux dispositions de l'article L. 131-8 du code de l'éducation, les seuls motifs réputés légitimes d'absence sont les suivants : **maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.** Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation. Les billets d'absence doivent être remplis par les parents.

Le taux de fréquentation scolaire du RPI est globalement très satisfaisant :

| Taux de fréquentation en % | PS/MS | GS/CP | CP/CE1 | CE2/CM1 | CM1/CM2 |
|----------------------------|-------|-------|--------|---------|---------|
| SEPTEMBRE | 90.2 | 97.2 | 97 | 99 | 97.9 |
| OCTOBRE | 89.2 | 97.5 | 99 | 99 | 99.2 |
| NOVEMBRE | 89.7 | 96.2 | 97.5 | 98.5 | 98.6 |
| DECEMBRE | 89.5 | 96.4 | 96.7 | 99.4 | 99.2 |
| JANVIER | | 94.6 | 97.3 | 92 | 95.9 |

Nous constatons maintenant une fréquentation plus assidue et régulière le mercredi matin.

II. POINT SUR LES PROJETS ET ACTIVITES DES DIFFERENTES CLASSES

Mme Tilloloy rappelle que ces projets sont financés par les actions du Sou des écoles (qui nous a cette année alloué un budget exceptionnel d'un peu plus de 11 500 euros pour l'ensemble du RPI, compte tenu de la classe de découvertes, 4500 euros PS-MS-GS-CP-CE1 et 4500 + 2500 pour le Bouchet), par les mairies (piscine) et le complément par la Coopérative scolaire. Tous ces acteurs sont vivement remerciés pour leur implication dans la vie de l'école, ainsi que les parents qui accompagnent les enfants aux différentes sorties.

Collectif cette période : Nous allons sûrement une fois de plus nous joindre à l'action du secours populaire de Thônes avec la fabrication des œufs et participation au lundi de Pâques (chasse aux œufs), à ce jour nous n'avons pas encore les détails.

1. PROJETS PS et MS :

- En plus du travail quotidien, une sortie luge effectuée dans le pré appartenant à la mairie.
- Une sortie à la neige prévue au retour des vacances si les conditions météo le permettent sinon, elle sera remplacée par une autre sortie aux beaux jours.

1. PROJETS CYCLE 2 :

- La poursuite de notre tour du monde avec l'Asie.
- Natation (P3)

Durant cette 3ème période, nous sommes allés à la piscine couverte d'Ugine pour travailler le savoir nager au cycle 2 (de la GS au CE1). Les deux classes, sous la surveillance des 2 enseignantes, 2 MNS et de 4 à 5 parents agréés (nous remercions plus que vivement les parents qui se sont grandement mobilisés autour de cette activités 12 adultes environ à chaque sortie, merci à Mathilde, et aux non agréés), ont développé les compétences suivantes : entrer dans l'eau, s'immerger et se déplacer. Nous avons cette année bénéficié de 7 séances (période de 7 semaines d'école, et la piscine n'a pas fermé comme d'habitude la dernière semaine). Les enfants ont tous progressé, l'organisation des ateliers garantit la sécurité de tous, les enfants sont tous en activité et progressent à leur rythme. Les enfants les plus à l'aise ont pu passer le test aquatique départemental pour le Cycle 2, qui valide une autonomie dans l'eau, correspondant à une maîtrise scolaire des activités aquatiques. Ce test est à valider avant l'entrée au collège.

Les enseignantes sont satisfaites de ce cycle natation, qui permet à tous les enfants de cycle 2, sur 3 ans, de faire près d'une vingtaine de séances. Nous souhaitons remercier les mairies qui financent intégralement cette activité.

17 enfants de Ce1 ont passé le test et 13 l'ont réussi. Chaque élève s'est vu remettre un diplôme correspondant à son groupe et une médaille pour les Ce1.

- Bibliothèque :

Les enfants continuent d'aller à la bibliothèque pour se familiariser avec cet environnement et stimuler leur goût de la lecture. Nous tenons à remercier les personnes bénévoles qui nous permettent de nous y rendre, et en particulier Mme Paviet et M. Loyez qui nous accueillent une fois

par mois.

Le travail de Nathalie Richard en musique s'est interrompu cette période car nous allions à la piscine les mercredis matins mais il va reprendre au retour des vacances.

- l'opération « tri » avec la CCVT et deux ateliers.

A venir, un concert à Thônes dans le cadre des Vocales le lundi 15 mai au matin, des ateliers prévention avec un partenariat avec la Maif.

Nous réfléchissons vraiment quant au maintien des sorties neige envisagées. Le cycle piscine a été lourd cette période et fatigant pour les enfants. De plus, la météo depuis le début de cet hiver ne nous a pas motivé. Nous allons sûrement envisager d'autres activités avec le budget qui était initialement alloué à cette activité. A voir.

3. PROJETS CYCLE 3 : la classe de découverte

La classe découverte se déroulera du vendredi 7 avril soir au samedi 15 avril matin, à Taussat, au bord du bassin d'Arcachon. Les 43 élèves de CE2/CM1/CM2 partiront en compagnie des 15 élèves de l'école de Thuy. L'équipe enseignante remercie tous les partenaires de l'école qui permettent l'aboutissement de ce beau projet.

III. BUDGET 2017

La liste des besoins matériels sera donnée aux mairies par mail.

Merci pour tous les travaux d'ores et déjà réalisés : achats des tapis, mise en place des occultants, estrade des lavabos maternelle, remplacement de la fixation de la porte rez-de-terre, porte manteaux à l'entrée.

1. Pour l'école de Serraval à envisager au budget 2017 :

Achats: Vu avec Mathilde

- des chaises enfants pour équiper la salle supplémentaire, environ 22 euros HT la chaise, il en faudrait 10 soit 220 euros.
- une armoire bibliothèque pour cette même salle : environ 700 euros HT

2. Pour l'école du Bouchet à envisager au budget 2017 :

Achats:

- Informatique : devis de Mr Thellier, parole à Mme ZUCCONE et M. HARDY : 1 ordinateur portable à 590 euros HT environ. Éventuellement demander l'autre l'an prochain.
- Un budget exceptionnel manuels pour remplacer les actuels manuels de mathématiques : environ 1100 euros, envisageable sur plusieurs étapes. Méthode complète. Éventuellement sur deux ans 700 puis 500.
- Travaux : Barillets où en sommes-nous ?

Le budget fournitures pour cette année n'a pas encore été voté par les deux conseils municipaux. Pour information, il était de 55 euros par enfant soit $74 \times 55 = 4070$ pour Serraval et $43 \times 55 = 2365$ pour Le Bouchet. A cela, il avait été demandé d'allouer un budget de direction en plus de 300 euros pour chacune des municipalités soit 4370 euros pour Serraval et 2665 euros pour le Bouchet. Cela paraît-il envisageable ? Les deux maires vont y réfléchir et apporter la réponse ultérieurement, les budgets sont en préparation.

Provisionnement pour une prochaine classe de découverte dans 3 ans ? Le provisionnement n'est pas possible pour les mairies.

IV. PROJET D'ECOLE 2017/2020 : présentation rapide :

PROJET ECOLE 2017/20

Travail autour de 4 volets :

VOLET 1 / Amélioration des résultats des élèves par rapport aux compétences du socle commun.

Nous avons dégagé deux axes prioritaires : l'oral et la lecture.

Axe 1 : l'oral : Faire de l'oral une pratique raisonnée quotidienne, suivant une progression établie en équipe, développer des ateliers de l'oral, en nous formant davantage sur cette thématique, en mutualisant nos pratiques et en mettant en place les pistes qui nous ont été énoncées lors d'une conférence et d'ateliers dont nous avons bénéficié en formation continue.

Les objectifs, sont bien sûr l'amélioration des compétences des enfants à l'oral en travaillant autour de la syntaxe et du lexique notamment, ce qui amène ensuite à construire progressivement des compétences en maîtrise de la langue (grammaire, conjugaison) mais aussi en production orale et tout cela va dans le sens d'une amélioration de la production écrite.

Axe 2 : La lecture : Donner encore et toujours le goût de la lecture, proposer des lectures offertes en nombre, les amener progressivement à l'idée de quantité qui pêche souvent (tapuscrit et petits romans très rapidement au CP, CE1...), développer les sac à livres avec des jeux pour faire entrer davantage la lecture plaisir partagée à la maison.

VOLET 2 : Parcours de l'élève : artistique et culturel, éducation à la santé, citoyen...

Nous avons dégagé **un axe** que nous avons pour le moment nommé **ouverture**.

Ouverture sur les domaines artistiques, culturels et sportifs en mettant en place un livret qui suivrait l'élève sur toute sa scolarité afin de s'assurer de la variété des activités, sorties et thèmes abordés.

Ouverture sur la monde, la solidarité, la tolérance et la différence en s'engageant chaque année à mener au moins une action de solidarité, en plus de celle du secours populaire, en lien ou non avec l'OCCE, dans la même idée que celle d'action contre la faim qui sera menée en fin d'année en cycle 2.

Ouverture avec l'inscription au projet d'école de la récurrence d'une classe de découverte tous les trois ans afin que chaque élève du RPI découvre une autre région sur sa scolarité, cycle 3.

VOLET 3 : Élèves à besoins particuliers : réponse aux exigences de l'école inclusive.

Nos écoles suivent déjà de près les élèves à besoins particuliers en leur proposant les aides dont elles disposent : différenciation en classe, aide individualisée, rased, PPRE, PPS, PAP... En s'entourant des professionnels qui accompagnent les équipes enseignantes : psychologue, infirmière, médecin scolaire mais aussi orthophonistes...

Toutefois, dans un souci de meilleure lisibilité d'année en année nous souhaitons **coordonner la personnalisation des parcours** en mettant en place une fiche navette de suivi personnalisé qui serait complétée chaque année par les enseignants de façon à voir apparaître de façon synthétique tout ce qui a été et est mis en place.

VOLET 4 : Vie scolaire : relations avec les familles, les partenariats...

Nous avons dégagé **deux axes**.

L'ouverture vers les familles par le biais de soirées à thèmes, d'expositions.. faire de l'école un lieu de vie, mais aussi des réunions de rentrée et des entretiens individuels systématiquement programmés, l'utilisation de bulletins uniformisés, carnet de suivi des apprentissages de l'école maternelle et Livret scolaire unique ensuite.

Deuxième axe : une école deux sites, créer des liens ! Des rencontres programmées, des échanges les modalités sont à étudier.

V. Point Coopérative scolaire.

Rappel Coopérative scolaire et différentes sources de financement.

Entrées et sorties d'argent de cette année : 855 euros de participation facultative des familles, 1341,79 vente de torchons et chocolats de Noël.

A venir vente de photos de classe.

Subvention des mairies : 450 euros par mairie.

Les demandes de subventions en mairie sont parties et il semblerait qu'il faille joindre un état des dépenses et un budget prévisionnel ? Est-ce bien le cas pour la coopérative scolaire ? Oui

VI. QUESTIONS DIVERSES

- La nouvelle école : projet ? Quelle relocalisation pour les classes ?

3 maîtres d'oeuvres ont été retenus et ont été étudiés. Un a retenu l'attention, les négociations vont commencer. Sur le Bouchet, 4 à 5 mois de travaux (livraison janvier 2019). Serraval, 1 an de travaux, livraison prévue septembre 2019. Aujourd'hui, la relocalisation n'est pas définie. Des possibilités sont là, pour le Bouchet, une classe dans la salle de l'Horloge et couper la cantine en deux, une partie classe et une partie cantine. Pour Serraval, l'Arcolosan. Les maires expliquent que la relocalisation ne pouvait pas être réfléchie avant de s'assurer de la viabilité du projet de rénovation. Il est certain qu'il faudra faire des concessions en terme de confort. La directrice va se rapprocher de l'Inspection pour connaître les conditions de sécurité et de relocalisation réglementaires.

- Le jardin à Serraval : dans la cour plutôt qu'où il se trouve. L'objectif serait d'avoir quelque chose de plus accessible et de moins ambitieux : fleurs, radis... maison à insectes. Est-il possible d'utiliser le carré entre les deux portails de l'école de Serraval ? Mr Guidon n'y est pas opposé. Le jardin sera donc relocalisé au printemps.
- Temps de travail des atsems et réorganisation voire augmentation à envisager. Mr Guidon demande quel nombre d'heures serait nécessaire afin de chiffrer l'augmentation de la masse salariale. Une discussion préalable va s'engager à l'école avec la directrice, les enseignants et les atsems. Les résultats de cette réunion seront présentés à M. Guidon.
- Mme Lanaud demande si les enseignants du Bouchet sont intéressés pour occuper le terrain de sport de la MFR. Les enseignants vont y réfléchir.

Questions diverses épuisées et ordre du jour également, je lève donc la séance de ce deuxième conseil d'école, il est 22h30

Troisième et dernier conseil, le jeudi 15 juin, 20h30 à l'école de Serraval.

Merci à tous